Document généré le 3 juin 2025 11:24

Magazine Gaspésie

Controverse à Cap-Chat : où bâtir l'église ?

Yvan Landry

Volume 50, numéro 3 (178), novembre 2013, février 2014

Je crois, tu crois, il croit...

URI : https://id.erudit.org/iderudit/70669ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)
2561-410X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Landry, Y. (2013). Controverse à Cap-Chat : où bâtir l'église ? *Magazine Gaspésie*, *50*(3), 21–24.

Tous droits réservés © Musée de la Gaspésie, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'église domine le paysage de Cap-Chat.
Photo : Musée de la Gaspésie. Fonds Robert Fortin. P54/1a/5/3.

Controverse à Cap-Chat : où bâtir l'église?

Par le passé, l'emplacement où ériger l'église a souvent été l'objet de querelles épiques tant parmi les paroissiens qu'entre l'évêque et le curé. L'auteur s'est intéressé à la petite histoire entourant l'emplacement de la deuxième église de Cap-Chat[1].

◆ **Yvan Landry,**
Gaspé

En juin 1818, M. Sasseville, alors professeur dans le seul établissement scolaire de Cap-Chat, montre un grand intérêt pour l'érection d'une chapelle. Le prêtre missionnaire, M. Boucherville, a déjà sensibilisé Mgr Plessis, évêque de l'immense diocèse de Québec, au fait qu'il y aurait eu des mariages clandestins. Ce dernier se rendra à Cap-Chat avec le capitaine de goélette, Louis Martin. L'évêque sera hébergé chez Louis Roy, le notable de la place et procédera à quelques baptêmes et à la « ratification » des mariages déjà consommés.

Pour une « desserte régulière »

Dans son enthousiasme, M. Sasseville a déjà fait « chaîner » le terrain par un arpenteur et le missionnaire a marqué l'endroit de la future chapelle par une croix[2]. Mais les choses tardent. Ce ne sera qu'en 1847 qu'un véritable terrain ne sera officialisé. Les plans de la chapelle circulent et les paroissiens mettent une certaine pression pour que le projet se réalise. Enfin, en 1856, MM. Louis et Joseph Roy, propriétaires riverains, donnent un lot pour la construction[3]. Dès 1857, le commissaire Des Terres de la Couronne confirme à l'évêque du nouveau diocèse de Rimouski, Mgr Edmond Langevin, qu'une lettre patente en faveur de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec sera émise.

L'année suivante, les paroissiens sont exaspérés d'attendre et demandent à l'évêque d'accorder une « desserte plus régulière pour assurer à leurs enfants une instruction chrétienne ». Le prêtre missionnaire, l'abbé Michaud, insiste auprès de son évêque en appui à ses fidèles. Mais une question se pose : comment loger le curé? Les paroissiens persistent et s'engagent : ils sont prêts

à bâtir un presbytère et à payer un supplément et la dîme.

Et pendant tout ce temps, la population croît et l'idée de l'érection d'une nouvelle paroisse prend forme. À cette époque, les populations de Sainte-Anne-des-Monts et de Cap-Chat sont réunies dans une seule paroisse.

L'évêque accepte de créer une commission spéciale, répondant ainsi à une requête des paroissiens de Cap-Chat. C'est ainsi qu'en 1864[4] sera érigée la paroisse Saint-Norbert. Selon la suggestion du curé Vallée de la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts[5], son territoire est limité à l'est et au sud par la rivière Cap-Chat. Cette division causera bien de remous par la suite.

La frontière commune fait litige

Or, la nouvelle paroisse mérite mieux que la chapelle déjà en désuétude et trop petite, d'autant plus qu'il n'y a toujours pas de presbytère pour loger convenablement le curé. Le 4 avril 1868, les paroissiens déposent une requête formelle pour la construction d'une nouvelle église. Le projet est piloté par le curé Drapeau avec enthousiasme, mais ce dernier est réaliste et voit déjà les difficultés apparaître au sujet de l'emplacement et des coûts. Il sensibilise également son évêque au sujet des difficultés que pose la frontière commune des deux paroisses. Mais le curé de Sainte-Anne, le chanoine Martial-Richard Bilodeau, semble conscient de la chose et comprend la position de son collègue. On peut croire qu'il a fait un travail de conviction important puisque le 15 avril 1868, son successeur, le curé Joseph-Octave Soucy est mandaté par son évêque pour déterminer une nouvelle limite : les paroissiens de la partie ouest de Sainte-Anne-des-Monts demandent à l'évêque de les annexer à la paroisse de Cap-Chat. Cette modification du territoire devient un enjeu dans le cadre du projet de construction puisque l'église, au lieu proposé, serait au centre de la paroisse.

Les paroissiens cassent la croix

Mgr Langevin délègue, le 21 janvier 1869, le chanoine Luc Rouleau pour aller à Cap-Chat afin d'y déterminer l'emplacement de la nouvelle église en y plantant une croix. Mais, dans la nuit du 11 février 1869, des paroissiens cassent la croix. Aussitôt, Mgr Langevin réagit et dit son chagrin au sujet de la mésentente des paroissiens. Il ordonne des sanctions aux récalcitrants qui, en bonne et due forme, se sont expliqués à leur évêque. Se disant « habitants francs tenanciers et propriétaires de la partie est de la rivière du Cap-Chatte », ils sont une soixantaine à formuler à l'évêque leur ferme désir « que l'église

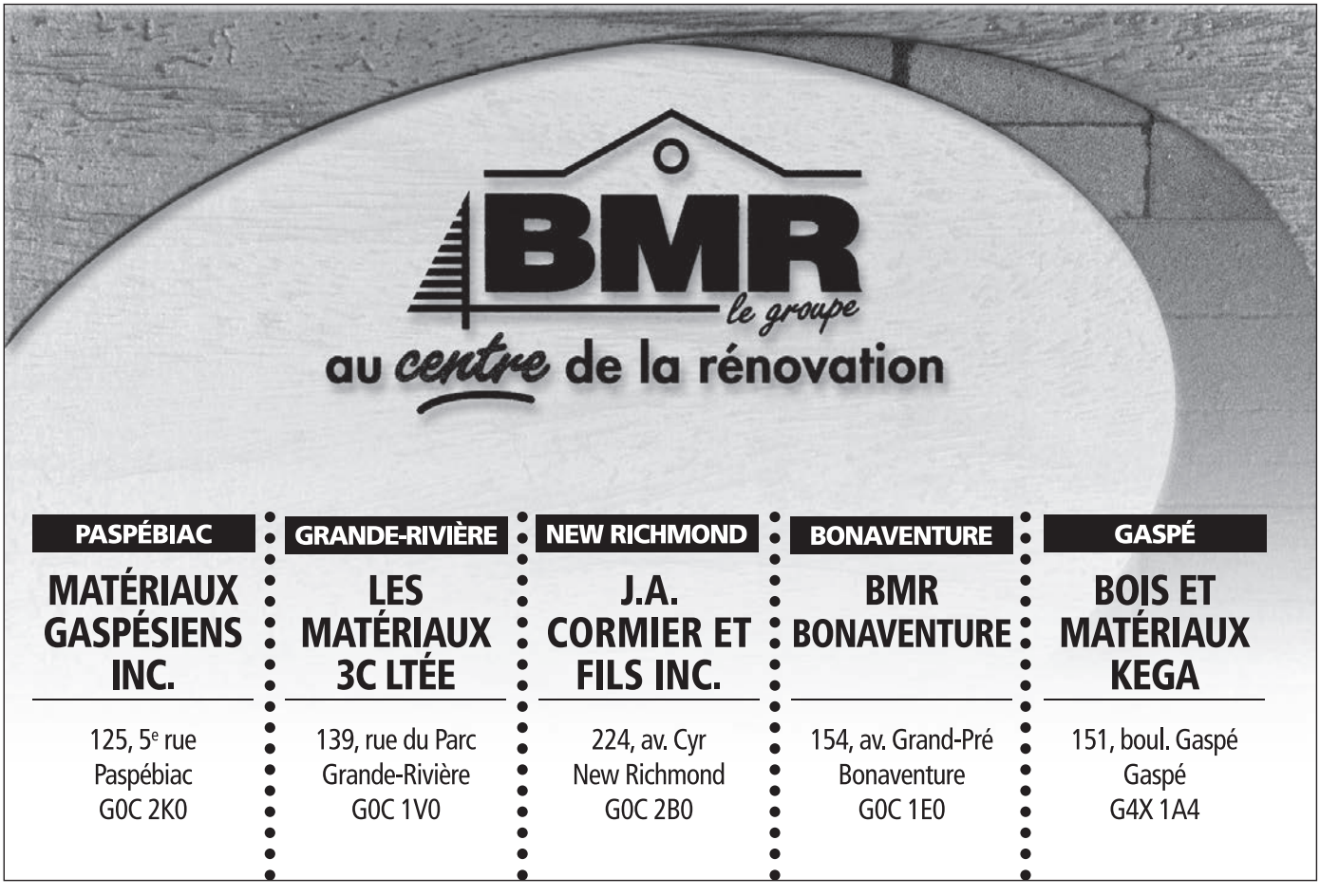

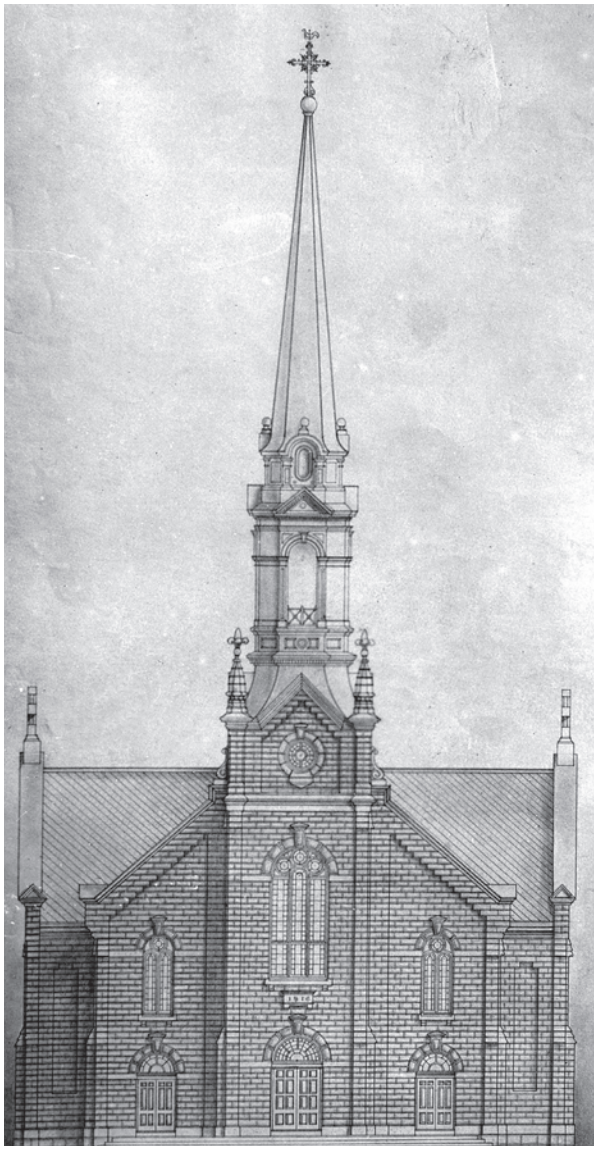

Esquisse de la facade de l'église Saint-Norbert-de-Cap-Chat, inaugurée en 1919.
Source : Musée de la Gaspésie. Fonds Robert Fortin. P54/1b/4/8.

Le curé Arpin.
Photo : tirée de Charles Guay, Album photo-biographique du clergé de Rimouski, 1877. Musée de la Gaspésie.

Mgr Edmond Langevin, évêque de Rimouski. De 1867 à 1922, les paroisses gaspésiennes relèvent du diocèse de Rimouski.
Photo : Musée de la Gaspésie. Fonds Chanoine Paul-Napoléon Thivierge. P85, 80.15.60.

Le curé Drapeau se confie au vicaire général

« Vous n'avez pas oublié que je ne puis dire maintenant que des messes basses. Plusieurs personnes ont manifesté l'intention d'arracher à nouveau la croix… Toutes ces personnes sont soumises à la réserve. Je crois que plus de la moitié des communiants sont atteints par la réserve. Quelques-uns peut-être pourraient aller à Rimouski, mais ce serait les obliger à se diffamer. C'est pourquoi je demande d'une manière générale le pouvoir d'absoudre du cas réservé au crime d'avoir arraché ou brisé la croix ou encouragé ou approuvé. Si Monseigneur ne peut m'accorder ce pouvoir d'une manière générale il voudra bien me l'accorder pour 100 cas. Vous savez que la chapelle est trop petite. Plusieurs personnes ne peuvent avoir de banc. »

soit bâtie à l'est de la rivière, si c'était là le centre de la paroisse. »

De son côté, le curé Drapeau est très embarrassé par le comportement de plusieurs de ses paroissiens au point qu'il ne sait plus très bien comment se comporter pendant la Semaine Sainte.

Il termine sa supplique par une proposition d'agrandissement de la chapelle qui restera sans suite. Subjugué par la querelle, le curé Drapeau demandera une nouvelle affectation. Elle lui sera accordée pour la paroisse Sainte-Françoise. Et le 12 juillet 1869, Mgr Langevin émet une ordonnance autorisant la construction d'une église et d'un presbytère.

En attente d'un nouveau curé, celui de Sainte-Anne-des-Monts, Joseph-Octave Soucy, assure l'intérim. C'est ce dernier qui signe le rapport annuel de la paroisse St-Norbert pour l'année 1870[6].

Des pétitions contradictoires

Le choix de l'emplacement définitif des nouveaux bâtiments n'est toujours pas réglé. Des pétitions contradictoires sont adressées à l'évêque en janvier 1872. En fait, il est maintenant acquis que le site retenu sera plus loin, à l'ouest de la chapelle, le long du rivage et du « chemin royal » à peu près au niveau du cimetière actuel. Mais les adversaires de cette décision s'adressent à Mgr Langevin pour tenter de le convaincre de modifier son décret et d'ordonner la construction des bâtiments sur la première terrasse, soit à peu près à l'endroit de l'église actuelle.

La riposte ne se fait pas attendre. Quelques jours plus tard, une seconde supplique est adressée à Mgr Langevin demandant le maintien de son décret. Elle est signée par une quarantaine de

paroissiens, dont trois marguilliers et par les donateurs du terrain. Fait assez troublant manifestant l'état d'esprit dans lequel plusieurs paroissiens se retrouvent, certains ont signé (plutôt marqué d'un x) les deux pétitions.

L'église sera « sur le haut de la côte »

Le nouveau curé, l'abbé Arpin, est un fervent partisan de la construction sur « la côte ». Il procède avec célérité. Il transmet à Mgr Langevin un plan du terrain choisi. Une centaine de jeunes, filles et garçons ont « défriché » le terrain. Il demande à tous les enfants qui « marchent au catéchisme de monter sur la côte chacun une planche ». Il trace un plan de l'église. Il demande l'exhumation de l'ancien cimetière et la translation des restes près du nouveau site. Le 20 novembre 1872, il est heureux d'annoncer à son évêque qu'il vient d'entrer dans sa « demeure sur le haut de la côte[7] ! »

Mais le curé Arpin ne se fera pas que des amis à cause de son initiative et de sa détermination. Après certains démêlés, Mgr Langevin l'affecte à Rivière-au-Renard en 1874. Plusieurs paroissiens protestent, en vain. C'est son successeur, le curé Philippe Moreault qui complétera l'intérieur de l'église selon les plans de l'architecte David Ouellet et construira le presbytère[8]. L'église actuelle, dont la construction a débuté en 1916, sera inaugurée en 1919. ◆

1. Pour alléger le texte, je ne citerai pas les sources en détail. Les documents consultés constituent une liasse de quelques centaines de textes divers conservés aux archives du diocèse de Gaspé. Une autre source est le livre publié en 1966, sous la plume de M. Cléophas Morin, prêtre, et intitulé *Dans la maison du Père : nécrologie des prêtres du diocèse de Rimouski, 1867-1967*.
2. L'endroit approximatif serait à l'ouest de l'estuaire de la rivière, vraisemblablement vis-à-vis l'entrée du pont actuel ou peut-être à quelques centaines de pieds au sud.
3. Le terrain où est érigée la chapelle a quatre arpents et deux perches de front sur une profondeur d'un arpent et cinq perches. (cf. rapport annuel de 1871 rédigé par le curé Joseph-Octave Soucy, assumant un intérim.)
4. Les premiers actes de baptême, de mariages et de sépulture sont datés de la mi-octobre 1864. Le premier curé sera le chanoine Louis-Nicolas Bernier et il prendra en charge la desserte de Sainte-Émilie de Marsoui. Il sera remplacé en février 1867 par Joseph-Octave Drapeau qui sera, à son tour, remplacé par André-Aimable Marcoux en 1869. Ce dernier n'y restera qu'un an. En octobre 1870, le curé de Sainte-Anne-des-Monts, Joseph-Octave Soucy, assurera l'intérim jusqu'à l'arrivée de M. Louis Arpin en octobre 1871.
5. La paroisse de Sainte-Anne a été érigée en 1863.
6. Le curé Soucy s'excuse de n'avoir pu faire un recensement complet. Il signale tout de même que la paroisse compte 480 communiants répartis en 132 familles, toutes catholiques et canadiennes-françaises, à l'exception de deux sauvages (sic) qui sont catholiques.
7. Le presbytère n'est pas encore construit. Il demeure dans la sacristie en attendant.
8. Le curé Philippe Moreault a été curé de Cap-Chat du 25 septembre 1874 à septembre 1882. Il construisit la première chapelle de Les Méchins pendant cette période.